

# CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Mardi 25 Avril 2017* *à 20h00*

### **Séance du 25 Avril 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt du mois d'Avril.

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DYÉ Jean-Marie, Maire.

**Date de convocation** : 20 Avril 2017

**Date d'affichage** : 20 Avril 2017

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**Nombre de conseillers présents** : 12

**Présents** : MM DYÉ Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, CHARLUTEAU Grégory, RILLET Patricia, DEPOND Jean-Marie, FOINARD Corine, MONTARU Jean-Pierre, PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, GAUTIER Patrick, BENOIST Béatrice et BOIS pierre.

**Absents excusés** : Mr CHARTRAIN Daniel, Mme FOLLET Mireille, GASTOUT Sandrine,

Madame Patricia RILLET a été nommée secrétaire de séance.

### **PRÉSENTATION ET DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'EX-VAL DE CHER CONTROIS ET DU TERRITOIRE DE L'EX-CHER A LA LOIRE.**

#### **AXE 1**

Page 8 / « Améliorer la circulation et les déplacements en lien avec les besoins touristiques, et notamment l'accès au zoo de Beauval » **le Zoo de Beauval devra participer de manière très significative en cas de nouvelles infrastructures. Étudier la faisabilité d'une sortie d'autoroute à Montrichard et voir l'irrigation des communes concernées.**

Page 9 / « Viser un rythme ambitieux de croissance démographique de 0,76% par an, permettant d'atteindre environ 39 100 Habitants à l'horizon 2029, soit un gain d'environ 280 habitants par an en moyenne » **Revoir la hausse pour les centralités de la manière suivante :**

**Les centralités majeures 30%**

**Les centralités secondaires 30%**

**Les centralités locales 30%**

**Les centralités rurales 10%**

**Sachant que géographiquement des Communes du territoire bénéficient de la proximité du Controis et du Blaisois.**

#### **AXE 2**

Page 12 et 13/ Offre de logements neufs et vacants et augmenter le pourcentage des logements ainsi que créer de petits logements à loyers très modérés à destination des jeunes apprentis proche d'une desserte de transports collectifs et la création de logements d'urgence.

Page 14/ « Maintenir le maillage des écoles présentes sur le territoire » En laissant des classes dans chaque village.

« Développer les structures de santé pour améliorer l'offre de santé sur le territoire » Plus de médecins et non pas plus de maisons de santé, assurer des permanences (des astreintes) le week-end par les médecins car trop engorgement des urgences.

Page 15 / « Améliorer la desserte en transports et la mobilité » Stationnement dans les centres bourgs prévoir plusieurs places de parkings pour les maisons centres bourgs et les commerces.

Page 16 / Prévoir des zones de covoiturage et les identifier par des panneaux.

Page 18 / Prévoir l'étude et la réalisation ou l'extension de l'assainissement collectif et des enfouissements de réseaux.

### **AXE 3**

Page 21 / Nettoyage des parcelles agricoles ou en friches au moins 1 fois par an. Prendre en compte les circulations agricoles et forestières dans les aménagements pour améliorer les conditions de circulation notamment pour les traversées de bourg, par la création d'itinéraires alternatifs.

Page 23 / « Maintenir l'organisation urbaine du territoire en développant chaque bourg, en confortant les villages identifiés et en autorisant quelques constructions neuves au sein des hameaux(STECAL) » Plus étoffé les hameaux et favoriser le remplissage des dents creuses.

Page 25 / On ne fait pas assez ressortir les potentialités de l'agro-alimentaire, les cultures d'asperges, les pépinières, les terroirs légumiers et les appellations Cheverny, Touraine et le Touraine Oisly, la production fromagère de chèvre sur le territoire.

Page 26 / La première photo en haut à droite n'est pas situé à Fresnes mais à Favras. Communes de Feings (Rue de la Carelle).

### **AXE 4**

Page 31 / La commune de Fresnes possède un terrain Poudelay où la qualité des eaux souterraines sont propices à un forage à la destination de la consommation humaine.  
Prévoir un entretien minimum des cours d'eaux actuellement défaillant.

Page 33 / Favoriser la destruction des anciens poulaillers en situation de total abandon. Évacuation de l'amiante. Nécessité d'une meilleure qualité de l'environnement.

Page 34 / « Modérer la consommation de l'espace » La parcelle ne doit pas être restreinte pour celui qui achète.

« Modérer la consommation d'espace pour le développement économique, tout en permettant l'évolution des activités présentes et l'accueil de nouvelles activités économiques »

Page 35 / Favorable si recyclage des déchets ou composants pour les panneaux photovoltaïques et / ou solaires est possible dans la région où peut-on recycler ?

La séance est levée à 22h15

Le Maire,  
J.M DYÉ.